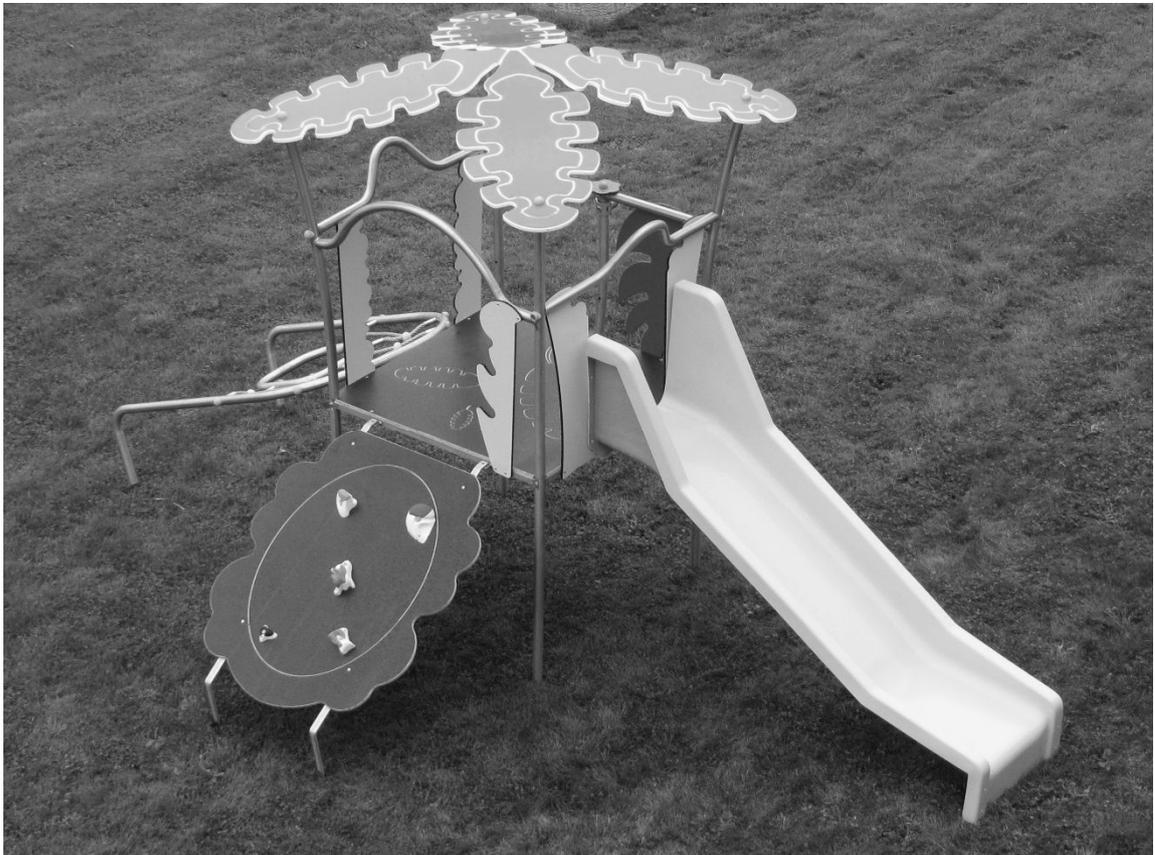


SAVANA LEMUR

Réf : 2933/A



Année de fabrication : 2023

SAS LOISIRS AMENAGEMENTS
18 ZA l'Anjouinière
86370 VIVONNE
Tel: 05.49.43.56.24 Fax: 05.49.43.26.83
Mail: info@loisirs-amenagements.fr

Tranche d'âge : SAVANA LEMUR s'adresse aux enfants de **2 à 8** ans, sous surveillance obligatoire de personnes majeures.

Site interdit : terrain pentu.

Profil du sol : il doit être plan.

Nature du sol : revêtement amortissant adapté à la hauteur de chute du jeu qui est de 0.90 m correspond à la hauteur de chute maximale et de 1 m en sortie de glissière.

Espace libre à respecter : aucun obstacle étranger au jeu (exemple : une branche d'arbre...) ne doit se situer sur une hauteur de 1.80 m au-dessus du jeu et au-dessus de la zone d'impact.

Zone d'impact : la surface d'atténuation de l'impact est décrite page « **SURFACE D'IMPACT** »

Disposition de la glissière : éviter qu'elle soit installée dans un secteur orienté Sud-Est à Sud-Ouest.

Niveau zéro : se référer au marquage indiqué sur les poteaux.

L'entretien et le contrôle sont à respecter selon la page « **MAINTENANCE ET ENTRETIEN** »

Remarque : conserver la notice de montage pour avoir la référence des pièces.

Conformité : ce jeu est conforme aux normes NF EN 1176-1 : 2017 et EN 1176-3 : 2017 régies par le décret n°94-699 du 10.08.1994

AVERTISSEMENT :

L'ensemble de ce document doit être archivé et utilisé pour la maintenance, les contrôles d'entretien et doit être remis à l'administration en cas de demande.

CONDITIONNEMENT

Référence : 2933
Page : 2/15

**Colis n°1 : 2 barres de retenue K+
filet C
2 éléments L+ 1 support toit V
+ notice de montage+ visserie**

colis n°2 : 1 mur d'escalade B

colis n°3 : 1



V



L



K



**Colis n°4 : 2 toits C
(bout plat)**



**colis n°5 : 2 toits D
(bout pointu)**



colis n°6 : 1 glissière



Colis n°7 : 1 panneau F
Petite tour, réception
Passerelle



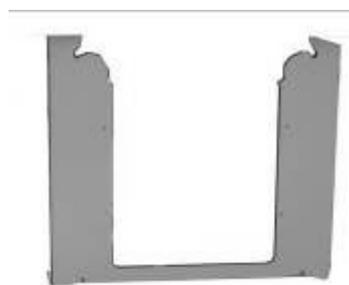
colis n°8 : 1 panneau G
petite tour, réception
mur



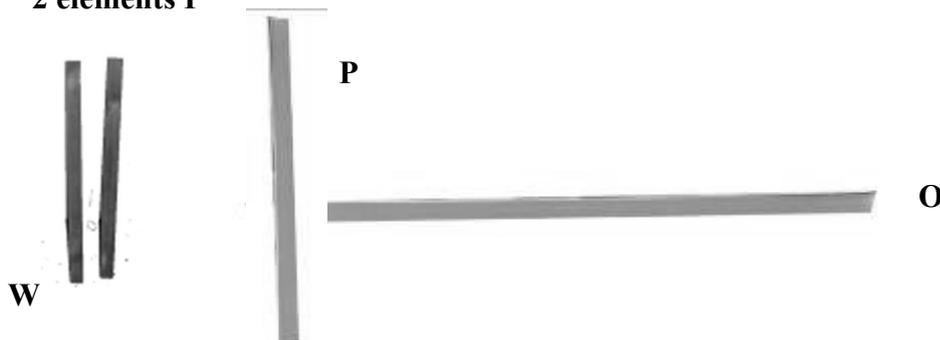
colis n°9 : 1 plancher K



colis n°10 : 1 panneau support glissière



colis n°11:
2 traverses O + 2 pieds glis. W
2 éléments P



VISSERIE

Référence : 2933
Page : 4 /15

Voir les sachets avec les indications dessus

MAINTENANCE

- Le contrôle et la maintenance sont à distinguer en 3 niveaux :
 - 1 ; contrôle de routine ;
 - 2 ; contrôle fonctionnel ;
 - 3 ; contrôle annuel.

Le contrôle et la maintenance doivent être réalisés par des **personnes compétentes et habilitées**, suivant les consignes du fabricant et suivant **l'article 6.1.4 de la EN 1176-1 : 2017**.
- La sécurité des équipements de jeux est fortement conditionnée par leur état et par leur entretien. Donc, ils doivent faire l'objet d'une inspection régulière et d'une maintenance préventive périodique.
- La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement et en fonction d'autres facteurs qui sont par exemple, une utilisation intensive, du vandalisme, un équipement situé près de la mer, la pollution de l'air, l'âge de l'équipement.
- Pour les aires de jeux soumises à un usage intensif ou étant l'objet de vandalisme, l'inspection ou la maintenance tel que le contrôle visuel de routine, **doit être renforcée donc devenir quotidienne**.
- Si, lors du contrôle, il est constaté l'existence de graves détériorations menaçant la sécurité des enfants, il est recommandé d'y remédier sans délai. Si cela n'est pas possible, il convient d'empêcher toute utilisation de l'équipement par son immobilisation ou son retrait.
- De même, il faut prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants si l'utilisation ou le démontage du jeu est incomplet et pendant la maintenance.

ENTRETIEN

Référence : 2933
Page : 6/15

ENTRETIEN	
FREQUENCE	TRAVAUX
TOUTES LES SEMAINES OU HEBDOMADAIRE Contrôle de routine	<ul style="list-style-type: none">- contrôle de la propreté de l'aire de jeux- contrôle de l'état de surface des bois (poncer les échardes)- contrôle des pièces manquantes ou cassées- vérifier la stabilité de la structure- maintenir à niveau les matériaux meubles particuliers- ramassage des verres cassés et d'autres débris
TOUS LES 1 A 3 MOIS Contrôle fonctionnel	<ul style="list-style-type: none">- contrôle du serrage des écrous et des vis- vérification de la présence systématique des bouchons de protection- contrôle de la tension des cordes et retendre si nécessaire- contrôle d'usure de chaque élément du jeu
TOUS LES ANS Contrôle annuel	<ul style="list-style-type: none">- contrôle des fondations- nettoyage complet du jeu- renouvellement des peintures le cas échéant- remplacement des pièces usées ou défectueuses- (exemple : barreau, lame de plancher, corde, glissière...)

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Référence : 2933
Page : 7/15

AUTO CERTIFICATION

LOISIRS AMENAGEMENTS-LOU BOY
ZA L'ANJOUNIERE
86370 VIVONNE

CERTIFICAT : FG/MD/038/1906/2017

EQUIPEMENTS D'AIRES COLLECTIVES DE JEUX

**ATTESTATION DE CONFORMITE AUX EXIGENCES DE SECURITE DU
DECRET N° 94-699 DU 10 AOUT 1994**

La société LOISIRS AMENAGEMENTS-LOU BOY, société de fabrication intégrée de jeux pour aires collectives, atteste avoir vérifiée et contrôlée, suivant les normes obligatoires le concernant, l'équipement mentionné ci-dessous, pour être conforme aux exigences de sécurité relatives aux équipements d'aires collectives de jeux :

FABRICANT : LOISIRS AMENAGEMENTS-LOU BOY

ADRESSE DU SITE DE FABRICATION : L'Anjouinière
86370 VIVONNE

EQUIPEMENTS CONCERNE: Savana lémur réf.2933

NORMES EUROPEENNES
notamment intégrées en référence à cet équipement : NF EN 1176-1 version 2017
NF EN 1176-3 version 2017

A Vivonne, le 20 mai 2019.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Francis GADIOUX

AVERTISSEMENTS

- **la conformité aux exigences de sécurité de ce produit étant fortement conditionnée par son installation, il est impératif de respecter scrupuleusement les consignes indiquées dans la présente notice.**
- **Il est indispensable de veiller notamment aux différents assemblages pouvant entraîner des risques de coincement.**
- **Les fixations et réglages définitifs doivent être réalisés de manière à éliminer les ouvertures ou espaces compris :**
 - entre 8 et 25 mm pour le coincement de doigt
- **la non observation de ces consignes entraînera la responsabilité de l'installateur en cas d'accident.**

Remarque : L'assemblage nécessite obligatoirement 2 personnes au minimum.

Déjà monté dans nos ateliers

Assemblage de la tour 0,90 m avec toit.

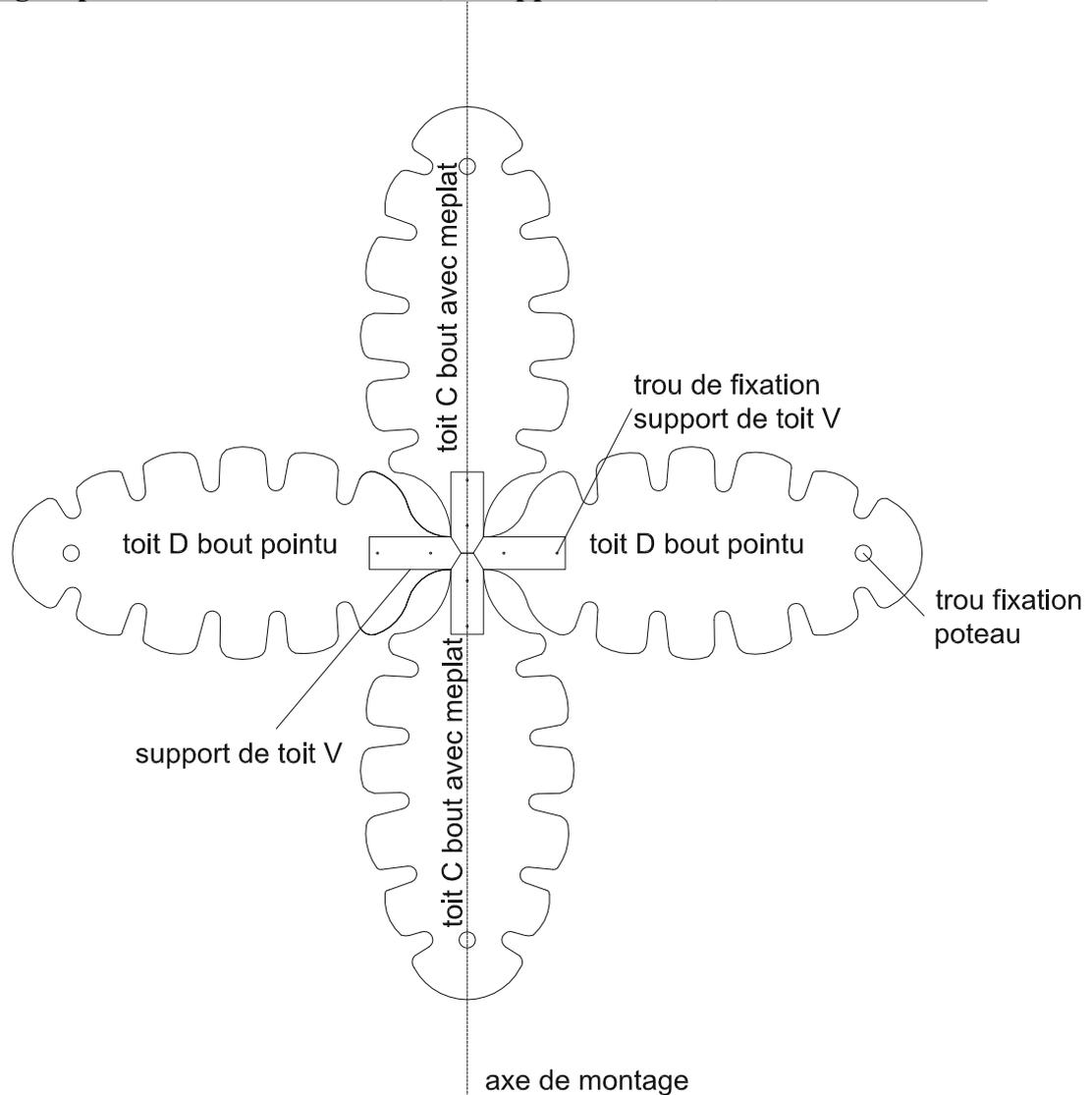
- Présenter le **panneau F** en vis-à-vis du **panneau G**, élément compact de **F et G** en extérieur. Relier ces 2 panneaux par **2 traverses O**, pré-trous orientés vers le haut et sur coté extérieur et dont la **traverse O** percée 5 trous à gauche de **F** et dont l'autre **traverse O** percée 4 trous à droite de **F**. Visser sans serrer avec **4 rondelles de forme + 4 caches boulons diam 10 + 4 rondelles diam 10 + 4 vis métaux 10x60**
- Présenter **un plancher K** sur la tour obtenue, motif gravé visible.
- Relier **F et G** en partie haute avec **les 2 barres de retenue Q**, pré-trous orientés vers intérieur de la tour. Visser sans serrer avec **4 rondelles de forme + 4 caches boulons diam 10 + 4 rondelles diam 10 + 4 vis métaux 10x60**

MONTAGE 3

Référence : 2928
Page : 10/15

Montage du toit.

Regrouper les 2 toits C et 2 toits D, le support de toit V, les 8 Vis VBA 4x20



- Support de **toit V** en dessous, présenter les **2 toits C**, motif gravé dessus, bout plat en **contact et trous de fixation poteau et trous de fixation support de toit alignés**. Visser avec **4 VIS à BOIS 4 X 20** par-dessous.
- Présenter cet ensemble sur la tour. Visser avec **2 VIS CHC 10X35 + 2 rondelles diam 10 + 2 caches boulons**.
- Présenter les **2 toits D**, motif gravé dessus, bout pointu en contact. Visser sur le **support de toit V** avec **4 VIS POLLIER 6 X 30 + 4 RONDELLES diam 6 + 4 ECROUS BORGNE diam 6** et sur les poteaux de tour avec **2 VIS CHC 10X35 + 2 rondelles diam 10 + 2 caches boulons**.
- Serrer alors les **8 vis métaux 10x60** en contrôlant l'ajustement des diagonales de la tour. Visser le **plancher K** avec **8 POLLIER 6X30**.

Montage du mur, filet

- Présenter sur le **panneau G**, au niveau du plancher, les **2 supports de mur P**, avec **2 VIS CHC 10 X 35 + 2 RONDELLES Ø10 + 2 ECROUS FREINS Ø10 + 2 caches écrous + 2 caches boulon**.
- Présenter entre **F et G**, à 90° du mur d'escalade B, le **filet C**. visser avec **1 ECROU FREIN Ø10 + 1 rondelle diam 10 + 1 cache boulon**.
- Présenter au dessus de ce **filet C**, les **2 éléments L**, reliant **Q** au plancher. Visser avec **8 VIS métaux TR 5X25**.
- Sur celui-ci présenter et visser la **glissière N** et les baguettes en compact avec **4 VIS POLIER 6 X 30 + 4 RONDELLES Ø6 + 4 ECROUS Ø6** sur chaque côté et sous glissière avec les **3 VIS POLIER 6 X 40 + 3 RONDELLES Ø6 + 3 ECROUS Ø6**.
- En bas de glissière, visser les **2 pieds de glissière W** avec **4 VIS PENTURE 7 X 50 + 4 RONDELLES Ø8**.



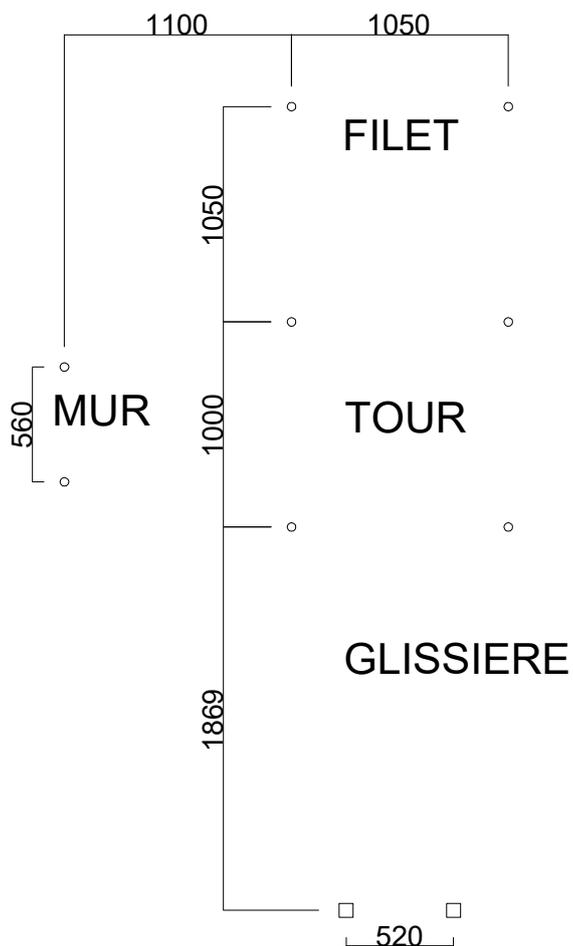
Vérifier la cote entre l'axe corde et l'axe connectique : 420 mm +/- 5 mm. Serrer les vis de connectique.

- Positionner les **caches écrous blanc** sur toutes les **VIS métaux 10 X 60** et **ECROUS FREINS**.
- **Sceller en respectant le plan de scellement**
- Vérifier et réduire les zones de coincements de cordon résiduelles avec la cartouche de silicone :
 - ✓ **Raccord plancher/poteau**
 - ✓ **Raccord glissière/compact**
 - ✓ **Raccord compact/traverse**
 - ✓ **Raccord barres de retenu/poteaux.**

IMPLANTATION SCELLEMENT

Référence : 2933
Page : 12/15

Les cotes indiquées correspondent aux cotes de fond de fondation



TROU DE SCELLEMENT

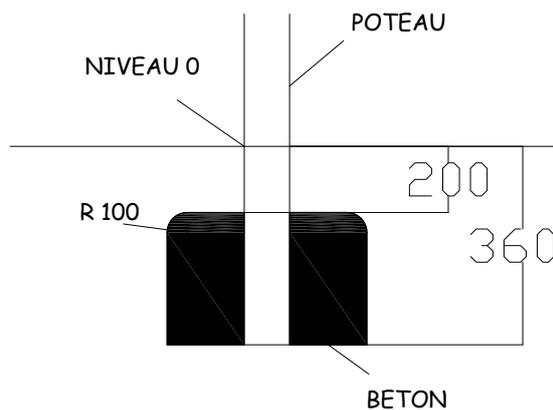
Nombre : 10

Diamètre : 30 cm

Profondeur : 36 cm

Dosage béton : 300 kg/m³

Remarque : pour les poteaux inclinés, prévoir une réserve de 300X500 au lieu de 300X300



SURFACE D'IMPACT

Références : 2933
Page : 12/14

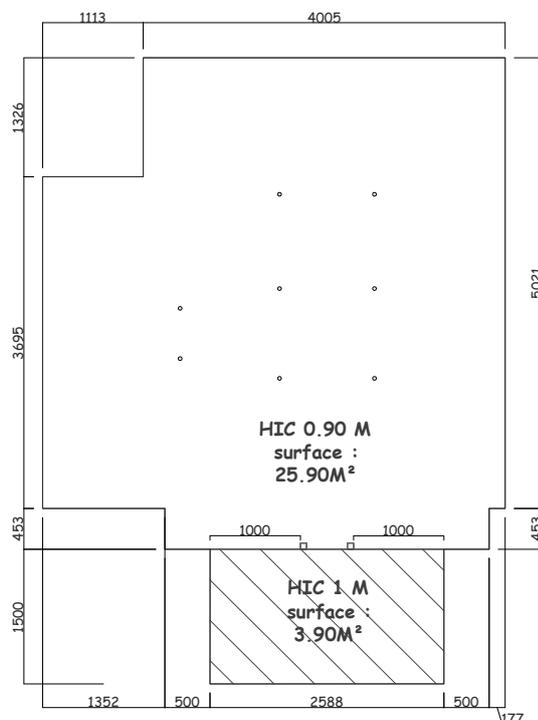
REMARQUE :

Sous tous les équipements d'aires de jeux caractérisés par une hauteur de chute libre supérieure à 600 mm, une surface d'atténuation de l'impact est requise sur la totalité de la surface d'impact.

SURFACE D'IMPACT :

— : surface d'impact
à couvrir : **29.80 m²**

- 1,50 m autour du jeu et en sortie de glissière



MATERIAUX A UTILISER :

Exemples de matériaux couramment utilisés pour l'atténuation de l'impact et hauteurs de chute critiques correspondantes :

Matériau (1)	Description mm	Epaisseur minimale (2) mm	Hauteur de chute Critique mm
Gazon/terreau naturel			≤ 1000 (4)
Fragments d'écorce	Granulométrie de 20 à 80	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Copeaux de bois	Granulométrie de 5 à 30	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Sable (3)	Granulométrie de 0.25 à 2	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Gravier lavé (3)	Granulométrie de 2 à 8	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Autres matériaux et autres épaisseurs	Selon essai effectué conformément à l'EN 1177		Hauteur de chute critique telle que soumise à l'essai

1) Matériaux convenablement préparés pour l'utilisation en aires de jeux pour enfants.

2) Pour les matériaux meubles particuliers, ajouter 100 mm à l'épaisseur minimale pour tenir compte du déplacement (voir 4.2.8.5.1).

3) Sans argile ou sédiment sans arête. La granulométrie peut être identifiée au moyen de l'essai au tamis, selon l'EN 933-1. (voir l'annexe G)

4) Voir la note 2 au 4.2.8.5.2.

LIVRET D'ENTRETIEN

Référence : 2933
Page : 13/14

INSPECTION :

Nom de l'agent :

Date :

	BON	MAUVAIS	REMARQUES
Aspect de surface			
Fixations			
Stabilité			
Intégrité générale			
Propreté			
Intégrité des marquages			
Essai de fonctionnement			
Sol/contrôle niveau zéro			
Autres			

MAINTENANCE :

Nom de l'intervenant :

Date :

	Réalisation travaux		REMARQUES
	OUI	NON	
Nettoyage			
Remise en état des surfaces			
Resserrage fixations			
Lubrification pièces mobiles			
Remise au niveau zéro			
Marquage			
Mise hors service			
Dépose totale			
Protection scellements			

LIVRET D'ENTRETIEN 2

Référence : 2933
Page : 14/14

REPLACEMENT DES PIECES

N°	Nature :	Quantité

REMISE EN SERVICE

Nom du réparateur :

Date :

Contrôle et réception de la réparation :

Nom :

Date :

Signature :